

COLLOQUE CNAPE  
NORMANDIE  
27 NOVEMBRE 2024  
IRTS DE NORMANDIE  
HEROUVILLE SAINT CLAIR



LES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX ENFANTS

DE LA DÉNONCIATION,

À LA RECONSTRUCTION !

**CNAPE**  
LA PROTECTION DE L'ENFANT

# LES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX ENFANTS DE LA DENONCIATION A LA RECONSTRUCTION !

Trop longtemps confinée à la sphère privée et à l'intime secret, les violences sexuelles faites aux enfants, l'inceste sont un problème social tout autant historique que politique. 160 000 enfants sont victimes chaque année de violences sexuelles et 5,4 millions de femmes et d'hommes adultes en ont été victimes. Ces chiffres glaçants ne peuvent être passés sous silence, pas plus qu'ils ne doivent édulcorer la réalité vécue par chacune des victimes. Chaque situation est un drame tapissé de l'omniprésence de la souffrance.

Par cette journée d'étude, la CNAPE Normandie souhaite contribuer à ce que les décideurs politiques, les professionnels de la justice, de la santé et de l'éducation, les bénévoles du secteur associatif mais aussi, plus globalement, l'ensemble des acteurs concourant à la protection de l'enfance, soient suffisamment sensibilisés sur ce sujet pour être pleinement mobilisés demain dans l'intérêt des enfants.

Trois ans après son installation la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants, communément appelée par son acronyme CIIVISE, publiait le 17 novembre 2023 son rapport « Violences sexuelles faites aux enfants : on vous croit ! ». Par ce document, la commission nous a livré son analyse des violences faites aux enfants et proposé des préconisations de politiques publiques.

Nous ne pouvons pas faire comme si ces violences n'existaient pas, nous ne pouvons accepter un déni qui a trop longtemps drapé notre société, aujourd'hui plus à l'écoute d'une parole qui se libère.

Par son rapport, la CIIVISE souhaite remettre la loi à sa juste place et faire en sorte que les pouvoirs publics se saisissent de ce sujet en considérant que le coût de politiques de prévention et de répression sera toujours bien moindre que celui que représente l'accompagnement des victimes. Certes, il peut paraître incongru, voire indécent d'appréhender le sujet sous l'angle économique, mais l'absence de réponse et de soutien social aux victimes représente tous les ans une dépense de 10 milliards d'euros. Gageons que ces sommes puissent nourrir une vraie politique de prévention et de soutien précoce pour endiguer ces atteintes aux enfants.

A la parution du rapport, la CIIVISE indiquait qu'elle espérait qu'il susciterait l'intérêt des mouvements et des professionnels de la protection de l'enfance. Ce fût assurément le cas, ce rapport provoquant dans notre société une onde de choc prolongeant celle créée par le rapport de la CIASE en octobre 2021.

La CNAPE, forte de ses valeurs et de ses engagements relaie inlassablement, aux côtés de la CIIVISE, la parole des enfants victimes. Il lui appartient également de mobiliser les pouvoirs publics et de sensibiliser tous les acteurs de l'action sociale sur ce sujet majeur.

